

DOSSIER DE CANDIDATURE
Formation d'aide-soignant - sous statut scolaire
Sélection Départementale du Val de Marne (94)
Rentrée janvier 2021

Lycée Gutenberg - Créteil : 18 places parcours complet
 Formation de 18 mois

Veuillez compléter ce dossier lisiblement (nom et prénom en lettres majuscules) et le retourner **avant le vendredi 2 octobre** par voie postale (cachet de la poste faisant foi) à

Lycée Gutenberg 16/18 rue Saussure 94000 CRETEIL

Vous pouvez également déposer votre dossier directement à l'accueil de l'établissement.

FICHE D'INSCRIPTION

Nom	Prénom	Date de naissance
Adresse		
Ville	Code postal	Situation de famille
Téléphone (obligatoire)	Adresse électronique (en majuscules)	
<input type="checkbox"/> j'étais scolarisé en 2019-2020	Nom et adresse du dernier établissement scolaire fréquenté :	
<input type="checkbox"/> Je certifie que mes réponses sont exactes et honnêtes <input type="checkbox"/> Je n'autorise pas l'affichage et/ou la mise en ligne des résultats		
Date	Signature (du représentant légal si candidat mineur)	

CONDITIONS DE SELECTION

Vous postulez dans un institut de formation sous statut scolaire ou par apprentissage:

- vous devez être âgé(e) de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation ;
- vous sollicitez le droit au retour en formation défini par les articles D122- 3 – 6 à 8 du Code de l'éducation, vous devez être âgé(e) au plus de 25 ans révolus le jour de la rentrée en formation ;
- vous souhaitez suivre la formation sous statut scolaire, vous devez avoir quitté le système scolaire depuis moins d'un an ou faire valoir vos droits au retour en formation ;
- vous souhaitez suivre la formation sous statut d'apprenti(e), vous devez être âgé(e) au plus de 29 ans révolus à la date d'entrée en formation.

Au plus tard le jour de la rentrée en formation, un certificat médical attestant que vous êtes à jour des vaccinations obligatoires et que vous ne présentez pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession d'aide-soignant établi par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé. (<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/listes-de-medecins-agrees-en-ile-de-france>)

Vaccinations OBLIGATOIRES :

- DTP (Diphtérie Tétanos Poliomyélite),
- BCG (Tuberculose) et dernier test tuberculinique,
- Hépatite B et sérologies (prise de sang témoinant de l'immunité Anti-Hbs Anti-Hbc)**

Vaccinations fortement recommandées : ROR (Rubéole, Oreillons, Rougeole) Coqueluche, Varicelle (si non immunisé)

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER *		Réservé au centre de sélection
A CLASSER <u>STRICTEMENT</u> ET A NUMEROTER DANS L'ORDRE INDIQUE CI-DESSOUS		
1. Une photocopie de la pièce d'identité recto-verso Les titres de séjour pour les ressortissants hors UE doivent être valides pour toute la période de formation	<input type="checkbox"/>	DOSSIER COMPLET <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
2. Une lettre de motivation manuscrite	<input type="checkbox"/>	
3. Un curriculum vitae (CV)	<input type="checkbox"/>	
4. Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages.	<input type="checkbox"/>	
5. Selon la situation du candidat, une copie des diplômes éventuels ou titre traduits en français	<input type="checkbox"/>	
6. Le cas échéant, la copie des relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaire 2018-2019 et 2019-2020	<input type="checkbox"/>	
7. Un certificat de scolarité pour l'année 2019-2020 (<u>pour statut scolaire</u>)	<input type="checkbox"/>	
8. Autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant.	<input type="checkbox"/>	
9. Fiche d'inscription complétée (voir première page du dossier d'inscription)	<input type="checkbox"/>	

MODALITES D'ADMISSION :

Dossier destiné à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat

A titre exceptionnel et transitoire, pour l'année 2020, le recrutement se fera, exclusivement, sur dossier. Aucun entretien individuel ne sera programmé (Article 13 de l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture).

LES ATTENDUS ET CRITERES NATIONAUX (Annexe de l'arrêté du 07 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture).

ATTENDUS	CRITERES
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

DÉROULEMENT DES SÉLECTIONS ET DES INSCRIPTIONS

Période d'inscription	Du 17 juillet au 2 octobre 2020
Clôture des inscriptions	2 octobre 2020
Jurys de sélection : examen des dossiers	Du 5 octobre au 9 novembre 2020
Jury d'admission	Au plus tard le 13 novembre 2020
Communication des résultats avec affichage des résultats et publication sur le site internet du lycée	17 novembre 2020 à 10h
Validation des inscriptions	26 novembre 2020
Période d'inscription au sein de l'établissement	Jusqu'au 4 décembre 2020
Rentrée scolaire	Semaine du 4 janvier 2021

PRESENTATION DE LA FORMATION AIDE-SOIGNANT

Arrêté du 21 mai 2014 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat Aide-Soignant

Pour être aide-soignant(e), il faut suivre une formation spécifique qui a pour but de faire acquérir à l'élève des compétences lui permettant de contribuer à la prise en charge d'une personne ou d'un groupe de personnes au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Participer à l'accueil de la personne et de son entourage.
- Situer son action au sein d'une équipe de travail.
- Participer à l'identification, à la modification des besoins physiques, physiologiques et psychologiques de l'être humain aux différentes étapes de la vie.
- Appliquer les méthodes et les moyens adaptés à l'exécution des soins en collaboration avec l'IDE.
- Participer à l'animation et à l'organisation d'activités.
- Collaborer à l'organisation de la vie d'une personne ou d'un groupe de personnes en favorisant la participation de celle-ci à toutes leurs activités quotidiennes.
- Transmettre les observations par oral et par écrit.
- Transmettre les connaissances liées à sa fonction et, dans ce cadre, participer à des actions de formation.

Selon le type de parcours de formation, complet ou partiel, la formation a une durée de 10 à 18 mois avec une alternance de stage et de formation en centre.